

Question mise à l'étude par la Société d'éducation [suite]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **62 (1933)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à M. Rosset, inspecteur scolaire, Gambach, 11, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — Question mise à l'étude (suite). — Saint Jean-Baptiste de La Salle. — Celles d'aujourd'hui. — Le jubilé de M. le chanoine Bovet. — Tribune libre. — Société suisse des maîtres de gymnastique. — Pro Juventute. — Bibliographie.

Question mise à l'étude

par la Société d'éducation

CHAPITRE III

L'activité spontanée se rapportant au développement de la leçon et à ses applications.

Chez les enfants, l'inclination « à se rendre compte » est particulièrement vive. A l'instituteur donc incombe le soin de ne pas laisser s'é mousser, ni s'égarer la curiosité naturelle des élèves. Un maître avisé, par conséquent, ne comprimera pas le besoin d'expansion de son auditoire, au contraire, il le favorisera et le dirigera. Sans doute, sous prétexte de satisfaire la curiosité des enfants, il ne faut pas que la leçon dégénère en une causerie à bâtons rompus ; mais retenir en eux cet appétit d'activité n'est pas précisément éducatif.

Voyons de quels moyens dispose le maître pour éveiller l'initiative personnelle de sa classe.

1^o La leçon ne doit commencer que lorsque règnent l'ordre et le silence : le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien.

2^o L'indication préalable et précise de l'objet de la leçon ; il ne faut jamais négliger ce point qui disposera l'élève à la recherche et à la réflexion pour apporter une plus large contribution à l'élaboration de la leçon.

3^o Le maître évitera l'exposé long et monotone, la récitation de la leçon qui engendre infailliblement la lassitude et la passivité de l'enfant. Il reliera la leçon nouvelle à l'enseignement antérieur et amènera l'élève à formuler lui-même la règle ou la notion à inculquer.

4^o Il rattachera le savoir à la vie, à l'entourage, au milieu local de l'enfant. Il fera appel à ses souvenirs, à ses observations, à sa vie personnelle. En tout cas, ne manœuvrons pas dans une ambiance étrangère à l'élève, si nous ne voulons pas nous heurter à une froide indifférence. Donnons à l'écolier l'impression nette que nous nous occupons de lui, que ce qu'il sait déjà lui est utile pratiquement et que le perfectionnement de sa personnalité, poussé par l'éducateur, concourt réellement à son bien.

Quelques méthodes à employer.

Méthode intuitive. — Nous savons par expérience que la méthode intuitive est à la base de tout enseignement, surtout dans les cours inférieurs. Dans le système frœbelien, l'institutrice parle peu ; elle fait parler. Elle montre les objets et utilise l'esprit d'observation, très développé chez les petits. Elle manipule, elle confectionne et fait confectionner, elle pèse et soupèse. Bref, elle substitue à sa parole, à ses réflexions, la liberté de l'enfant. Cette liberté, l'institutrice se borne à la diriger, à l'utiliser avec sagesse. Rien n'est intéressant comme une classe dirigée selon la méthode Montessori ; on y respire un air de gaieté. « Ce que l'on m'a enseigné, je l'ai oublié et ce que je sais, je l'ai découvert », a dit un grand homme. Que nos éducateurs se pénètrent de ces paroles.

Méthode socratique. — La méthode intuitive ne suffit pas, elle éveille la curiosité et sollicite l'attention. Il faut qu'elle soit accompagnée de la méthode active dans sa forme socratique. Usons donc du procédé interrogatif. Le maître interroge, l'élève répond. Tous deux sont actifs. Par des questions dites « euristiques », la méthode socratique éveille l'activité de toutes les facultés de l'enfant, elle forme son esprit d'observation et de réflexion, elle lui assure des connaissances plus sûres, et lui donne la jouissance de l'effort accompli comme de la difficulté vaincue. Mais, attention ! le procédé socratique n'est pas d'un emploi aussi simple qu'on le conçoit. Il nécessite de la part du maître autant et plus d'habileté que le procédé expositif.

Méthode expositive. — Si une leçon ne se prête pas à la méthode

interrogative, ce qui est assez fréquent, force est au maître, dans ce cas, de recourir à la forme expositive. Elle est directement opposée aux principes de la méthode active. Elle ne fait appel ni à l'esprit d'observation de l'enfant, ni à son jugement, ni à son initiative personnelle. Dans ce cas, le maître divisera son exposé par branches, et réservera pour les répétitions partielles le procédé interrogatif.

Mouvement. — L'enfant est avide de mouvement. De fréquentes occasions sont offertes au maître pour satisfaire ce besoin. L'enfant accomplira des tâches qui sont à sa portée en travaillant au tableau noir à l'élaboration des résumés, au tracé d'un schéma géographique ; il se prêtera à la manutention du matériel intuitif.

L'assimilation d'une donnée nouvelle est rarement adéquate après la leçon ; elle risque souvent fort de n'être que d'une durée éphémère. L'application intervient alors pour parachever l'œuvre commencée. En quoi consiste-t-elle ? En tâches orales ou écrites, accomplies tantôt en classe, tantôt à domicile. Toutes les branches fournissent matières à des applications, susceptibles de mobiliser l'activité de l'enfant. Ce n'est pas dans ce cadre restreint que l'on peut en tracer le programme et la nature. Qu'il nous suffise d'énumérer les conditions du succès :

- Elles seront : 1^o La suite naturelle des leçons.
- 2^o Bien déterminées et bien délimitées.
- 3^o Proportionnées aux capacités de l'enfant.
- 4^o Variées, graduées, soignées.
- 5^o Bien préparées.

CHAPITRE IV

Les principes de l'activité appliquée aux branches du programme.

A. Enseignement religieux.

Il est de toute évidence que l'enseignement religieux est à la base de l'école catholique, et que le maître ne peut demeurer indifférent, inactif dans le perfectionnement religieux de l'enfant. Sans doute, le prêtre de par son caractère et sa mission en est le principal agent. Mais à côté de lui, avant lui, le devoir d'élever chrétiennement les enfants incombe aux parents. L'instituteur, remplaçant des parents, hérite ce devoir. Et cette obligation paraît bien douce au maître attaché d'esprit et de cœur à sa religion. Il lui semble infiniment honorable d'avoir été jugé digne par le divin Maître et par ceux qui le remplacent dans le diocèse et la paroisse de répandre dans les jeunes âmes le bon grain de la parole de Dieu. Tout son enseignement en reçoit une dignité, une autorité qu'il n'aurait pas s'il devait se tenir aux branches profanes. Et c'est parce qu'ils peuvent parler avec plus de facilité et de chance de succès de la religion, que les instituteurs fribourgeois sont reconnaissants à S. Exc. Mon-

seigneur Besson, de leur avoir destiné, aussi bien qu'au clergé, les nouveaux manuels de catéchisme.

Conception de cet enseignement et moyens actifs envisagés.

Les premiers moyens propres à provoquer l'intérêt chez l'enfant nous sont fournis par les manuels eux-mêmes. En effet, pour l'enseignement du catéchisme, c'est tout d'abord le donné concret, constitué par un récit rattaché à une gravure pour les petits et qui commence chaque chapitre. Il appartient au maître de le rendre le plus vivant, le plus attrayant, le plus coloré possible, et de le présenter de manière que les vérités à inculquer y apparaissent en relief. Pour favoriser la compréhension des textes, le maître peut recourir à des exercices de langue maternelle. Les occasions de faire jaillir une vérité religieuse d'un objet ou d'un fait sensible sont fréquentes. Les fêtes chrétiennes que l'enfant voit célébrer en grande pompe sont une occasion naturelle de lui en expliquer le sens. Les cérémonies que l'enfant voit se dérouler sous ses yeux provoqueront des pourquoi que le catéchiste devra saisir au vol. Une église offre aux regards mille objets sacrés qui sont d'autant plus expressifs des vérités de la religion qu'ils sont destinés à l'instruction des fidèles, au culte et surtout à l'administration des sacrements. Il suffirait de faire faire aux enfants le tour d'une église pour avoir l'occasion de leur exposer, d'une manière intuitive, la plupart des vérités contenues dans le symbole, les sacrements, le culte et une partie de l'année ecclésiastique. L'instituteur aura aussi souvent l'occasion de proposer à l'élève des applications immédiates et concrètes dans divers gestes de l'enfant en classe et en dehors de la classe. Il lui posera des cas de conscience à sa portée, formera la rectitude de son jugement et de sa conscience.

L'école peut chaque matin, au cours de la prière déjà, intéresser l'enfant, en fixant un but à cette prière. Dans les classes où l'Apostolat de la prière fonctionne, cette intention spéciale est exprimée ; elle est brièvement expliquée par le maître, qui la commente à l'aide de la géographie, de l'histoire ou d'événements contemporains. La journée de l'enfant, ainsi utilisée, est dorénavant belle pour lui-même et féconde pour les autres.

A l'enseignement religieux se rattache tout naturellement l'étude de la bible et celle de l'Eglise. Le maître aura soin de préparer minutieusement sa leçon de façon à la rendre vivante, attrayante et claire. Il s'entourera d'illustrations et de tableaux religieux, car si la parole fait naître la foi, la prédication par les yeux renforce singulièrement l'emprise de la parole. Il tirera les leçons morales pratiques que comporte chaque chapitre, établira des parallèles entre le passé et le présent, donnera du relief aux beaux gestes, etc.

L'instituteur pourra encore développer l'amour de la religion chez ses élèves en les intéressant au chant sacré. Il peut même former des maîtrises qui entraîneront l'ensemble des fidèles. Son travail

l'attend aussi dans les œuvres. N'en citons qu'une : la Sainte-Enfance. Nul n'est mieux placé que l'instituteur pour stimuler le zèle apostolique des petits.

Disons aussi un mot des leçons de civilité qui, pour être efficaces, doivent être occasionnelles autant que systématiques. Cet enseignement sera étayé sur des faits concrets ; pris sur le vif. L'instituteur sera un homme pratique par excellence, il illustrera chaque fois ses conseils par des exemples bien choisis, et trouvera pour l'écolier des applications immédiates. Enfin, nous ne saurions mieux terminer ce chapitre qu'en rappelant que le maître doit avant tout prêcher d'exemple. La parole n'opère de vraies conquêtes que si elle s'incarne dans les actes.

B. Branches littéraires.

1. *Lecture.* — Il semble banal de parler de l'importance de la lecture en général. L'influence qu'elle a toujours exercée sur les hommes parle suffisamment en sa faveur pour nous dispenser d'un long plaidoyer. La lecture étant donc la pierre angulaire de l'instruction, étudions les moyens les plus susceptibles d'en retirer le plus de fruits possible pour l'enfant.

1^o Il faut familiariser l'enfant le plus vite possible avec le mécanisme de la lecture courante. Nous jugeons que le nouveau syllabaire est suffisamment bien conçu pour charmer l'enfant, si bien que celui-ci est pressé de vouer l'effort suffisant pour avoir le plaisir de passer au tableau suivant qui lui apportera une agréable nouveauté. Le maître ingénieux trouvera par lui-même des exercices variés qui provoqueront de l'intérêt et de l'émulation (usage de caractères mobiles, de graphiques colorés au tableau, etc.).

2^o La leçon de lecture sera d'autant plus agréable, plus attrayante et partant, plus goûtée, qu'elle aura fait l'objet d'une minutieuse préparation.

3^o La leçon ne dégènera jamais en leçon de grammaire ou autre.

4^o Elle sera précédée d'un exposé intuitif : n'oublions pas que les leçons de choses ne sont pas seulement du domaine des cours inférieurs ; il faut y recourir, en cas de besoin, dans tous les cours. La lecture, par ce fait, ne sera plus un labyrinthe où l'enfant s'engage en tâtonnant.

5^o Il faut soigner le compte rendu ; exigeons qu'il soit libre, bannissons la reproduction textuelle.

6^o Le maître donnera lui-même l'exemple de la bonne lecture et en inspirera le goût à ses élèves, par des lectures personnelles. Elles pourront être imposées ou facultatives. Écoutons ce que M. le Dr Dévaud écrit à ce sujet : « Si la lecture est souvent une leçon fastidieuse, c'est qu'elle paraît vide, c'est qu'elle ne semble point satisfaire quelque besoin profond de l'âme de l'enfant. Et parce

que la lecture n'est point mise en rapport avec les aspirations profondes des élèves, elle n'intéresse pas. » L'auteur préconise les lectures à domicile et il continue en relatant l'agréable souvenir qu'il remporta d'une visite dans un orphelinat tessinois, où un garçonnet fut invité à conter une histoire qu'il avait lue. Tentons donc l'expérience. Ces lectures feront tout naturellement l'objet d'un compte rendu en classe. Ces leçons contiennent un double attrait. D'abord, c'est un camarade qui cause avec ses camarades, qui leur raconte, à sa façon, les choses qu'il a apprises. Puis, les notions qui sont exposées appartiennent moins au domaine habituel de l'enseignement et procurent une substance qu'on ne trouve pas dans le milieu ambiant. Mais il ne faut pas seulement lire pour se récréer, il faut aussi lire pour apprendre. Comment y parvenir ? Au moyen des brochures et des centres d'intérêt dont parle M. Dévaud, dans la suite de son travail. Concrétisons. Exemple : Le chapitre : *L'homme*. Ce sujet se prête admirablement aux centres d'intérêt : Voici quelques chapitres qu'on peut tirer : 1^o Nutrition ; 2^o Habitation de l'homme ; 3^o Ses occupations ; 4^o Sa santé (hygiène), etc. Il est évident que, tant que nos élèves n'auront pas à leur disposition un choix de livres variés, il est bien à craindre que ce désir reste lettre morte. Voilà pourquoi les bibliothèques scolaires deviennent d'une nécessité de plus en plus urgente. Cependant, pour qui veut prendre la peine d'étudier la question de près, il n'est pas difficile de reconnaître que nous ne sommes pas complètement dépourvus de moyens de ce côté-là. En effet, quel est actuellement le foyer où n'arrivent pas un et même plusieurs journaux ? Citons également les revues illustrées catholiques comme *L'Echo*, *Le Jeune catholique*, *Le Sanctuaire*. Ces brochures, illustrées en même temps de gravures, exerceront sur l'enfant une réelle attraction. Et pourquoi n'utiliserions-nous pas les services de la Bibliothèque pour tous ?

Ecueil à éviter : Prévenir nos écoliers contre les dangers des lectures frivoles et romanesques.

7^o Il est bien entendu que le choix des lectures a son importance. D'ailleurs, le nouveau programme laisse à ce sujet toute latitude au maître, en vue d'adapter cet enseignement aux besoins de sa classe.

Terminons ce chapitre en indiquant un ou deux procédés, destinés à stimuler l'intérêt de l'enfant au cours d'une lecture :

1^o Lecture individuelle, en relevant le nombre de fautes commises par l'élève.

2^o Lecture successive par deux élèves, suivie de la critique.

3^o Lecture collective par groupes, suivie de la critique, etc.

2. *Vocabulaire*. — Avant d'aborder l'étude d'un nouveau chapitre de lecture, il convient de le mentionner comme étude à domicile, avec ordre de relever tous les mots incompris sur une feuille ou, si les enfants sont munis d'un dictionnaire, d'en rechercher la

signification. Il est bien entendu que ces termes nouveaux feront l'objet d'applications dans des exercices de dictée, de phraséologie, etc. Dans l'étude du vocabulaire, souvenons-nous qu'un mot isolé est presque fatalement destiné à l'oubli, de même s'il est indifférent ; il faut lui communiquer une valeur émotionnelle quelconque. La base intuitive du vocabulaire est encore le milieu local.

L'étude du vocabulaire, comme préparation à la dictée, peut se prêter à d'intéressants exercices. En voici quelques-uns : Une institutrice de Genève indique un jeu qui stimule beaucoup les petits. C'est comme pigeon-vole. Elle demande, par exemple, à sa classe de lever la main chaque fois qu'un mot commence par h, ou finit par s, t, x, etc. Elle mélange les mots appris et beaucoup d'étourdis lèvent la main quand ils devraient s'abstenir. Les fautifs sont condamnés à épeler le mot et à le copier. Peu à peu, les enfants se laissent peu prendre, et dans les dictées, on voit les progrès nés de ce jeu.

Voici un moyen aussi d'inculquer avec intérêt aux enfants les difficultés orthographiques : définition du mot, épellation, syllabe par syllabe, par le maître seul, puis les élèves, inscription du mot au tableau, souligner la difficulté orthographique avec une craie colorée, écrire le mot effacé avec l'index sur le pupitre, ou en l'air, en l'épelant de vive voix. Suit la dictée proprement dite, dont le texte sera, de préférence, composé par le maître et servira d'application de vocabulaire et de règle de grammaire étudiée dans une leçon précédente.

(A suivre.)



Saint Jean-Baptiste de La Salle

L'Eglise célèbre, à la date du 15 mai, la fête de saint Jean-Baptiste de La Salle, à laquelle les instituteurs et les institutrices catholiques ne peuvent être indifférents. Le nom de ce saint, qui figure en bonne place dans le calendrier liturgique, avec le rite double, figure aussi glorieusement dans l'histoire de la pédagogie.

Le prêtre-instituteur.

Jean-Baptiste de La Salle, né à Reims, le 30 avril 1651, l'aîné de sept enfants, le fils d'un conseiller du roi au présidial, était amené par les circonstances, pensait son père, à entrer dans la carrière juridique. Les rêves paternels le voyaient déjà monter les degrés de la magistrature. Mais non. Une vocation impérieuse l'attire vers le sacerdoce. Il ne sera pas magistrat, mais il en aura les qualités de droiture, d'énergie, d'homme de gouvernement. Il sera prêtre. Qui sait ? Il gravira peut-être, à cause de ces qualités, la hiérarchie ecclésiastique.